

I. N. A. O.	
COMITE NATIONAL DES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES PROTEGEES RELATIVES AUX VINS ET AUX CIDRES	
Consultation écrite Du 21 janvier au 31 janvier 2020	
Résumé des décisions prises	
2020-CN200	DATE : 20 février 2020

Le Président du comité national des indications géographiques protégées relatives aux vins et aux cidres a décidé, sur la base de l'article 9 du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres du comité national concernant les dossiers suivants :

DOSSIERS GENERAUX										
2020 – CN201	<p>Gestion du potentiel de production viticole - Autorisations de plantations nouvelles - Préparation de la campagne 2020</p> <p>1- A la question, approuvez-vous le maintien en 2020 des critères d'éligibilité et de priorité mis en œuvre en 2019 ? Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés : Membres consultés : 52 Réponses reçues : 33</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI - 31</td> <td style="text-align: center;">NON - 0</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 2</td> </tr> </table> <p>1bis- A la question, approuvez-vous le pourcentage de croissance basé sur 1% de la superficie en vignes au 31/07/2019 (811 923 ha) ? Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés : Membres consultés : 52 Réponses reçues : 33</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI - 24</td> <td style="text-align: center;">NON - 2</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 7</td> </tr> </table> <p>1ter- A la question, approuvez-vous le maintien du dispositif de superficie « plancher » pour l'attribution des autorisations de plantation ? Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés : Membres consultés : 52 Réponses reçues : 30</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI - 27</td> <td style="text-align: center;">NON - 1</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 2</td> </tr> </table>	OUI - 31	NON - 0	ABSTENTION - 2	OUI - 24	NON - 2	ABSTENTION - 7	OUI - 27	NON - 1	ABSTENTION - 2
OUI - 31	NON - 0	ABSTENTION - 2								
OUI - 24	NON - 2	ABSTENTION - 7								
OUI - 27	NON - 1	ABSTENTION - 2								

2 – A la question, approuvez-vous les différentes recommandations de limitations de plantations nouvelles en IGP pour l'année 2020 ?

Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés :

Membres consultés : 52

Réponses reçues : 33

OUI - 29	NON - 0	ABSTENTION - 4
----------	---------	----------------

3 – A la question, approuvez-vous les différentes recommandations de limitations de plantations nouvelles en VSIG pour l'année 2020, avis limité à la pertinence de ces limitations pour ce qui concerne les zones de productions des IGP concernées ?

Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés :

Membres consultés : 52

Réponses reçues : 32

OUI - 29	NON - 0	ABSTENTION - 3
----------	---------	----------------

Au regard des avis exprimés, le comité national a donné un avis favorable :

- sur les conditions de campagne 2020 relatives à la gestion du potentiel de production viticole par les plantations de vignes ;

- sur les recommandations des ODG pour les limitations régionales d'autorisations de plantations nouvelles pour la campagne 2020

MODIFICATION DE CAHIER DES CHARGES

**2020 –
CN202**

IGP « Ardèche » - Modification de cahier des charges – Instruction de la demande - Lancement d'une procédure nationale d'opposition

1- A la question, approuvez-vous la recevabilité et l'instruction de la demande de modification du cahier des charges de l'IGP « Ardèche » ?

Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés.

Membres consultés : 52 (-2 membres qui n'ont pas participé au vote en raison d'un conflit d'intérêt)

Réponses reçues : 30

OUI - 29	NON - 0	ABSTENTION - 1
----------	---------	----------------

2- A la question, approuvez-vous le lancement de la procédure nationale d'opposition sur le projet de cahier des charges modifié de l'IGP « Ardèche » ?

Il a été répondu « oui » à la majorité des suffrages exprimés.

Membres consultés : 52 (-2 membres qui n'ont pas participé au vote en raison d'un conflit d'intérêt)

Réponses reçues : 30

OUI - 27	NON - 1	ABSTENTION - 2
----------	---------	----------------

Au regard des avis exprimés, le comité national a donné un avis favorable :

- sur la recevabilité et l'instruction de la demande de modification du cahier des charges de l'IGP « Ardèche » ;

- sur le lancement de la procédure nationale d'opposition sur le projet de cahier des charges modifié de l'IGP « Ardèche ».